Buc, le 17 septembre 2006

Monsieur Le Maire,

Tout d'abord nous souhaitons vous exprimer nos remerciements d'avoir su réaliser, dans l'ensemble, des aménagements de qualité sur la rue Charles Quatremare, de la rue du Fort jusqu'à la sortie sur Guyancourt, et de livrer les travaux dans les délais.

Quelques remarques qui ont déjà été exprimées par des riverains, dans un premier temps, sur le plan Sécurité :

1) La chicane, et le dévoiement de circulation au niveau de l'accès INRA, en l'absence actuelle d'éclairage le long de la rue Charles Quatremare, nous paraissent dangereux : l'éclairage doit être très rapidement mis en place.

2) Le giratoire rue du Fort / rue Charles Quatremare laisse actuellement priorité aux véhicules de la rue Charles Quatremare : cela n'est pas conforme à ce qui avait été demandé (nous ne souhaitions pas que la voie de transit soit prioritaire !), et laisse les usagers dans la confusion des priorités réelles. La présence de panneaux laissés en place sur la rue Charles Quatremare annonçant des feux tricolores renforce cette confusion. Par ailleurs, des feux de signalisation (mise au rouge à la demande du piéton) au niveau du passage pourraient être envisagés, au besoin, après une période d'essai avec un vrai giratoire sans feux tricolores.

3) La « tortue » du giratoire rue Fort / rue Quatremare apparaît trop basse invitant les véhicule à shunter la chicane en empiétant sur la tortue. De ce fait, le giratoire ne freine pas suffisamment la vitesse des voitures.

Dans un deuxième temps, au vu des quatre principes directeurs qui ont été élaborés par les huit résidences et le comité « Avenir Quatremare », les travaux n'ont pas honoré certaines exigences :

1. Un consensus général, et un accord général de base concernant les propositions du Comité "Avenir Quatremare" telles que présentées dans le document "Synthèse des réflexions et propositions" en date du 17 janvier 2006. Les résidences élaboreront les détails sur les portions les concernant immédiatement.
2. L'aménagement doit porter sur toute la rue Quatremare (même si on commence sur la portion Ouest qui sera fermée) afin que les bénéfices obtenus par les aménagements perdurent jusqu'au carrefour d'Intermarché, voire au-delà.
3. Les aménagements doivent être de telle sorte qu'il sera matériellement impossible de rouler à plus de 50 km/h. En amenant de la vie sur Quatremare, il faut absolument réduire les dangers liés à la vitesse.
4. La refonte de Quatremare doit s'inscrire dans une réflexion sur le quartier dans son ensemble, et tenir compte des flux de circulation sur toute la commune de Buc.

Le point 2 stipulait un traitement de toute la rue Charles Quatremare, alors que nous nous retrouvons après la réouverture de la rue Charles Quatremare sans que des bacs à plantes soient installés sur la portion Intermarché – rue du Fort (première phase préalable au traitement réel de cette portion)

Le point 4 stipulait une refonte pour donner à nouveau du poids à la vie de quartier ; or, le rond-point qui ne fonctionne pas comme un « vrai » giratoire avec priorité dans le rond, donne la priorité à la rue Quatremare, donc à l'axe de transit, comme auparavant, au lieu de rééquilibrer le

carrefour en plaçant la rue du Fort et la rue Quatremare sur un pied d'égalité.
La configuration actuelle du carrefour porte préjudice à notre souhait à tous de réduire durablement la vitesse des véhicules à moteur.

Et il est évident qu'il reste à traiter la rue du Fort, en son entier, et la rue de la Minière pour y augmenter la sécurité, notamment des écoliers, et éviter que les deux rues ne servent de «contournement » quand les éléments de dissuasion seront mis en place entre Intermarché et la rue du Fort (sans oublier le traitement du carrefour rue du Fort / rue de la Minière).

Nous souhaitons que ces points soient réalisés rapidement, et que s'engage une réflexion sur la deuxième partie des travaux prévue pour 2007, notamment :

- aménagements définitifs et revêtement sur le 2e tronçon de la rue Charles Quatremare (depuis la rue du Fort jusqu'à Intermarché)
- continuer la piste cyclable de l'entrée de Buc jusqu'à Intermarché et au-delà
- cheminement piétons de l'entrée de Buc jusqu'à la rue du Fort
- ouverture au public (piétons, vélos) du contournement du Fort
- ...

En vous remerciant de votre attention, nous nous tenons à votre disposition pour vous expliciter ces points, et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

Comité Avenir Quatremare

Copie aux maires adjoints
-M. Le Rudulier
-M. Dutruc-Rosset
-M. Pessey

Copie aux présidents des résidences :
- Buccollines - M. Méraud
- Buc La Jolie - M. Foulon
- Hameau du Breuil - M. Garon
- Hautpré - Mme Niggemann
- Oiseau Blanc - M. Vielle
- Pasteur - M. Panchout
- Pommeraie - M. Galais
- Villereine - M. Rombaut